



L'an deux mille vingt-six et le deux juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-six juin deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	38	Suffrages exprimés :	52
Absents :	17	- dont POUR :	52
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	3	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET – Président

Mme ARAGONES Claire	Mme HAQUET Sonia	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BATOUX Philippe	Mme JAUFFRET Sylvie	M. RIVET Jean-Philippe
M. BLANC Gérard	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
M. BLANES Patrick	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
M. BOËS Fabrice	M. LIBERATO Fabrice	Mme STELLA Aurore
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. MALOSTO Jean-Pierre	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. COURTECUISSSE Patrick	Mme MARTIN Bénédicte	M. TERRANE Pascal
M. DALVERNY Bernard	M. MAUREL Frédéric	M. TOUACHE Thierry
Mme DECHER Martine	Mme MILESI Véronique	M. VILLA José
M. DERRIVE Eric	Mme MONTENOIS Isabelle	M. VOLLAIRE Olivier
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	
M. FREDIN Grégory	M. NOUVEAU Michel	
Mme GREGOIRE Sylvie	M. PEYRARD Jean-Pierre	
M. GUILLOT Philippe		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. FONTANARAVA Eric à Mme MONTENOIS Isabelle	Mme BLANCHET Fabienne à Mme MARTIN Bénédicte
M. GERAULT Jean-Pierre à Mme ARAGONES Claire	Mme COLOMBO Dominique à Mme STELLA Aurore
M. KITAEFF Richard à M. SILVESTRE Claude	Mme CRESP Delphine à M. DAUDET Gérard
M. LAFFORGUE David à M. LIBERATO Fabrice	Mme DOSSARD Amandine à Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie	Mme FASSETTA Véronique à M. BATOUX Philippe
Mme AUDIBERT Danielle à M. FREDIN Grégory	Mme LECAUDEY Aurélie à M. DERRIVE Eric
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry	Mme PIERI Julia à M. MAUREL Frédéric

Absents :

M. TABOULET Philippe
Mme DAUPHIN Mathilde
Mme PONCE Ondine

Secrétaire de séance : M. MAUREL Frédéric

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :

N° 2026-102

COMMANDE PUBLIQUE – Appel d'offres sur le nettoyage des locaux communautaires - Autorisation donnée au président de signer

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la commande publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 18 juin 2026 ;
- Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 25 juin 2026.

L'accord-cadre, au sens du Code de la commande publique, est un contrat qui fixe, pour une période déterminée, les règles applicables aux marchés qui seront conclus ultérieurement avec le ou les titulaires, au fur et à mesure des besoins de l'acheteur. Celui-ci a pour objet le nettoyage des bâtiments communautaires de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération.

Les prestations seront exécutées sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à un an, à compter du 1er septembre 2026. Il pourra ensuite être reconduit tacitement trois fois, pour des périodes d'égale durée.

Les lots de la consultation sont les suivants :

N° lot	Intitulé du lot
1	Nettoyage des surfaces des bâtiments de la petite enfance
2	Nettoyage des surfaces des médiathèques
3	Nettoyage des surfaces des autres bâtiments

Procédure de consultation

La consultation a été lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

L'avis a été publié sur les supports suivants :

- Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics - Avis N° 26-44944 annonce diffusée le 04/05/2026;
- Journal Officiel de l'Union européenne n° 308846-2026 - annonce diffusée le 06/05/2026;
- Profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Date d'envoi à la publication : 06/05/2026

Date limite de remise des offres : 05/06/2026 – 17h00

Délai de validité des offres : 4 mois

177 retraits de DCE ont été enregistrés sur le profil acheteur (dont 150 retraits anonymes).
6 offres ont été reçues dans les délais, conformément au registre des dépôts.

N°de l'offre	Coordonnées du candidat	N°du lot
--------------	-------------------------	----------

1	SASU HEXA NET 29, Boulevard Gay Lussac – Le Grand Bleu – Bât C - 13014 Marseille Courriel : contact@hexa-net.fr Tél : 04.91.46.62.95 SIRET : 34700038 - APE : 8121Z	1 & 2
2	ALPILLES LUBERON NETTOYAGE 510 Rue Etienne Lenoir – Km Delta - 30900 NIMES Courriel : contact@groupe-ecs.fr Tel : 04 66 87 01 72 SIREN : 500 308 045 00046	1, 2 & 3
3	SAS SABATIER MARIUS 68, Rue Georges SABATIER 84500 BOLLENE Courriel : t.sabatier@groupe-sabatier.fr Tél : 04.90.40.80.15 SIREN : 77571439700012	1
4	APELNET 42 BD DE LA PADOUANE – ZONE ARTIZANORD ENTREPOT 414 – 13015 MARSEILLE Courriel : contact@apelnet.fr Tél : 04.91.60.26.01 SIREN : 42283152900017	2
5	APELNET 42 BD DE LA PADOUANE – ZONE ARTIZANORD ENTREPOT 414 – 13015 MARSEILLE Courriel : contact@apelnet.fr Tél : 04.91.60.26.01 SIREN : 42283152900017	3
6	SAS BLEUE COMME UNE ORANGE 1 CHEMIN CHEVAL BLANC - 84800 ISLE SUR LA SORGUE Courriel : contact@bleuecommeuneorange.eu Tél : 06 71 89 63 48 SIREN : 819 424 078 00031	2 & 3

Sélection des candidatures et analyse des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse / Montant TTC de l'offre examinée) x Nombre de points de la pondération.	55 / 100
Valeur technique de l'offre Ce critère est apprécié au regard du cadre de mémoire technique fourni par le candidat	45 / 100

Au stade de l'analyse, les offres de l'entreprise APELNET ont été déclarées irrégulières.

La commission d'appel d'offres du 25 juin 2026 a attribué les lots de la façon suivante :

Lot 1 : Alpilles Luberon Nettoyage pour un montant issu du DQE de 217 020.82 € TTC annuel.

Lot 2 : Alpilles Luberon Nettoyage pour un montant issu du DQE de 35 974.96 € TTC annuel.

Lot 3 : Alpilles Luberon Nettoyage pour un montant issu du DQE de 34 446.16 € TTC annuel.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport, relatif au nettoyage des locaux communautaires, à la société Alpilles Luberon Nettoyage pour le lot n°1 pour un montant issu du DQE de 217 020.82 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport, relatif au nettoyage des locaux communautaires, à la société Alpilles Luberon Nettoyage pour le lot n°2 pour un montant issu du DQE de 35 974.96 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché public, dans les conditions du présent rapport, relatif au nettoyage des locaux communautaires, à la société Alpilles Luberon Nettoyage pour le lot n°3 pour un montant issu du DQE de 34 446.16 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Le Secrétaire de séance,
Frédéric MAUREL

Cavaillon, le 7 juillet 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

